



**UFR LANGUES,
CULTURES ET COMMUNICATION**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026 - 2027**

**Licence Etudes Européennes et
Internationales,
parcours études franco-italiennes-
patrimoine culturel**

Parcours: Études Franco-italiennes parcours patrimoine culturel

Conseil de Gestion : avis favorable le 23/06/2026



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **GREGOIRE Michaël** michael.gregoire@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours-type 1 : Etudes franco-allemandes (EFA)	Responsables : Anne-Sophie GOMEZ et Patrick DEL DUCA DEPA : SCHULZ Oliver	A-Sophie.GOMEZ@uca.fr Patrick.DEL_DUCA@uca.fr Oliver.SCHULZ@uca.fr
Parcours-type 2 : Etudes franco-espagnoles (EFE)	Responsable : BRIGNON Thomas DEPA : QUILLET Julien	Thomas.BRIGNON@uca.fr Julien.QUILLET@uca.fr
Parcours-type 3 : Etudes franco-italiennes (EFI) Parcours "Patrimoine culturel" Parcours "Plurilingue et pluriculturel"	ROMAN Paola	Paola.ROMAN@uca.fr
Parcours-type 4 : European Studies in English (ESE)	Responsable : GROSCLAUDE Jérôme DEPA : ESPIET-KILTY	Jerome.GROSCLAUDE@uca.fr Raphael.ESPIET-KILTY@uca.fr
Parcours-type 5 : Métiers du Livre franco-allemands (MDLFA)	DEL DUCA Patrick	Patrick.DEL_DUCA@uca.fr
Parcours-type 6 : Etudes franco-portugaises (EFP)	RODRIGUES Daniel	Daniel.RODRIGUES@uca.fr

Contacts en scolarité : Pôle Scolarité : scolarite.lcc@uca.fr

Secrétariats Pédagogiques : licence.lcc@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les CM par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance. Le non-respect des obligations d'assiduité aux enseignements entraîne, indépendamment des notes obtenues aux EvC, la défaillance automatique de l'étudiant dans l'EC concerné. Pour les enseignements soumis à obligation d'assiduité, une seule absence injustifiée est tolérée (articles 24 et 25 du règlement des études).
Assiduité aux TD	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les TD par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance. Le non-respect des obligations d'assiduité aux enseignements entraîne, indépendamment des notes obtenues aux EvC, la défaillance automatique de l'étudiant dans l'EC concerné. Pour les enseignements soumis à obligation d'assiduité, une seule absence injustifiée est tolérée (articles 24 et 25 du règlement des études).⁷
Assiduité aux TP	sans objet
Accès à la salle d'examen	Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun étudiant ne peut quitter la salle durant la première heure de l'épreuve. Pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à une heure, l'étudiant est tenu à rester dans la salle jusqu'à la fin de l'épreuve. Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM. L'accès à la salle d'examen est interdit à tout étudiant n'ayant pas réalisé les démarches d'inscription administrative et pédagogique. (article 30-1 du règlement des études)

**La composante distingue
absences justifiées / injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

En cas d'absence justifiée, dans le délai réglementaire de 48 heures, à une épreuve d'EvC, deux possibilités :

- Si l'absence a lieu pour un EC qui est évalué par plus de 2 notes, et que l'étudiant a déjà 2 notes, alors la note sera soit neutralisée, soit elle donnera lieu à une évaluation de substitution selon le choix de l'enseignant.
- Si par son absence, l'étudiant ne dispose pas de deux notes pour cet EC, alors une évaluation de substitution devra obligatoirement être organisée.

Il appartient aux étudiants de veiller à ce qu'un rattrapage soit bien organisé en effectuant l'ensemble des démarches nécessaires à son organisation. En cas d'absence à cette épreuve de rattrapage, justifiée ou non, aucune autre épreuve de rattrapage ne sera organisée et l'étudiant sera noté défaillant à cette épreuve.

Le principe de ces dispositions est présenté à l'article 28 du règlement des études, et plus généralement dans le cadre de son chapitre 3

L'article 26 du règlement des études précise les 4 motifs d'absence considérés comme valables pour justifier une absence.

- Obligation imposée par une autorité publique investie d'une mission de service public ; la convocation ou sa photocopie constitue la justification
- Maladie : un certificat médical avec les dates d'absence émanant d'un médecin ou du SSE
- Force majeure appréciée par le/la responsable de formation
- Aménagements accordés au titre du Régime Spécial d'Etudes

En dehors de ces cas, la validité du motif d'absence est laissée à l'appréciation de l'enseignant concerné ou, en dernier ressort, du responsable de formation et du doyen de l'UFR. Enfin, trois dispositifs nommés « crédits jours » permettent aux étudiants de pouvoir justifier eux-mêmes leurs absences dans les cadres précisés pour chacun d'entre eux à l'article 27 du règlement des études.»

Les justifications et justificatifs doivent être transmis exclusivement au format numérique au pôle de gestion pédagogique sous 48 heures maximum à partir du dernier jour d'absence. Le contact avec le pôle de gestion pédagogique se fait par mail (licence.lcc@uca.fr ou master.lcc@uca.fr), ou via votre Espace Numérique de Travail (ENT), dans l'application « Absences Étudiants » si le gestionnaire du pôle de gestion pédagogique demande de passer par cette plateforme. Au-delà de ce délai, et si le justificatif n'est pas fourni selon ces conditions, indépendamment de la raison, votre absence sera automatiquement considérée comme injustifiée. La production de faux justificatifs entraînera automatiquement une demande de saisine de la section disciplinaire. L'ensemble de ces dispositions est prévu dans le chapitre 3 du règlement des études, notamment aux articles 25, 26 et 27.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'EvC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC, en considérant son absence comme un travail ayant obtenu la note de 0. Si l'étudiant rate plus d'une épreuve, il sera automatiquement déclaré défaillant dans cet EC. UNE seule absence injustifiée sera donc tolérée.

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcourSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme défaillant. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Le changement de parcours est possible avec l'accord du responsable de 1ère année.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas d'UNE absence injustifiée aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant.

Stages

Niveau 3 - EEI Tout parcours	durée minimale	calendrier/période
Etudes franco-allemandes (EFA)	280h	Du 17 mai au 30 septembre 2027
Etudes franco-espagnoles (EFE)	280h	Du 04 janvier au 11 juin 2027
Etudes franco-italiennes (EFI)	280h	Du 17 mai au 31 août 2027 (en N2) et validé en N3
European Studies in English (ESE)	280h	Du 04 janvier au 25 juin 2027
Métiers du Livre franco-allemands (MDLFA)	140h à 280h	Du 17 mai au 30 septembre 2027
Etudes franco-portugaises (EFP)	280h	Du 04 janvier au 25 juin 2027

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référents stage pour la formation :

Parcours EFA : SCHULZ Oliver (oliver.schulz@uca.fr) ;

Parcours EFE : KLEIN Paula (paula.klein@uca.fr) ;

Parcours EFI : ROMAN Paola (paola.roman@uca.fr) ;

Parcours ESE : GROSCLAUDE Jérôme (jerome.grosclaude@uca.fr) ;

Parcours MDLFA : DEL DUCA Patrick (patrick.del_Duca@uca.fr) ;

Parcours EFP : RODRIGUES Daniel (Daniel.rodrigues@uca.fr)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours EFI					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A Langue	1.1, 1.2, 1.3 2.1, 2.2	15	X		
B Cultures et interculturalités	1.4, 1.5 2.3, 2.4, 2.5	15	X		
C Ouverture et professionnalisation	1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10	30	X		

Niveau 2 - Parcours EFI					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A Langue	3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3	15		X	Bloc C Ouverture et professionnalisation
B Cultures et interculturalités	3.3, 3.4, 3.5, 3.6 4.4, 4.5, 4.6	21		X	Bloc C Ouverture et professionnalisation
C Ouverture et professionnalisation	3.7, 3.8, 3.9, 3.10 4.7, 4.8, 4.9, 4.10	24	X		

Niveau 3 - Parcours EFi					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A Langue	Selon contrat d'études	21	X		
B Cultures et interculturalités	Selon contrat d'études	24	X		
C Ouverture et professionnalisation	Selon contrat d'études	15	X		

NB : Les semestres sont compensables entre eux au sein de chaque niveau EEI

NIVEAU 1- Parcours EFI - Patrimoine Culturel

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1.1 : Traduction Italien S1	3												
		EC 1 Thème & Grammaire Italien S1		1,5	EvC	100%	2	E		1	O	20 mn	1	O	20 mn
		EC 2 Version & Lexicologie Italien S1		1,5	EvC	100%	2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
		UE 1.2 Etudes de la langue Italien S1	3												
		EC 1 Expression écrite Italien S1		1,5	EvC	100%	2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
		EC 2 Expression orale Italien S1		1,5	EvC	100%	2	O		1	O	20 mn	1	O	20 mn
		UE 1.3 Approfondissement langue Italien S1	3												
		EC Grammaire Italien S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
	B	UE 1.4 Interculturalités européennes & internationales S1	3												
		EC 1 Communication Interculturelle CM S1		1,5	EvT		1	E	2h				1	O	15 mn
		EC 2 Communication Interculturelle TD Italien S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	1 h	1	O	20 mn
		UE 1.5 Culture disciplinaire Italien S1	3												
		EC 1 Civilisation du Moyen Age Italien S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
		EC 2 Civilisation du XIXe siècle Italien S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	1h	1	O	20 mn

	UE 1.6 Culture comparée S1	3												
	EC 1 Civilisation moderne Italien S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	O	20 mn
	EC 2 Introduction à la littérature Italien S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	O	20 mn
C	UE 10 Mineure histoire de l'art antique S1	6												
	EC Histoire de l'art antique S1			Voir MCCC UFR LCSH										
	UE 11 Mineure histoire de l'art médiéval S1	6												
	EC Histoire de l'art médiéval S1			Voir MCCC UFR LCSH										
		30												
A	UE 2.1 Traduction Italien S2	3												
	EC 1 Thème & Grammaire Italien S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	O	20mn	1	O	20mn
	EC 2 Version & Lexicologie Italien S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
	UE 2.2 Etudes de la langue Italien S2	3												
	EC 1 Expression écrite Italien S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	O	20 mn
	EC 2 Expression orale Italien S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	O		1	O	20 mn	1	O	20 mn
	UE 2.3 Culture disciplinaire Italien S2	3												
	EC 1 Civilisation de l'Italie du XXe siècle Italien S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	1h	1	O	20 mn
	EC 2 Civilisation de la Renaissance Italien S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
	UE 2.4 Culture comparée S2 (1 UE au choix)	3												

2	B	UE Médias et sociétés anglophones S2	3												
		EC Médias et sociétés anglophones S2		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	O	15 mn	1	O	15 mn
		UE Economie de la culture S2	3												
		EC Economie de la culture S2		3	EvT+EvC	50%	au moins 3	E+O+A*		1	E	1 h	1	E	1 h
		UE REOPASS S2	3												
		EC REOPASS S2		3	EvC	100%	2	EvC1 : A EvC2 : O	EvC1 : A EvC2 : O	1	O	20 min	1	O	20 min
		UE 2.5 Mineure Histoire de l'art (au choix avec 2.6) S2	6												
		EC Histoire de l'art moderne S2		6		Voir MCCC UFR LCSH									
		UE 2.6 Mineure Histoire de l'art (au choix avec 2.5)	6												
		EC Histoire de l'art contemporain S2		6		Voir MCCC UFR LCSH									
		UE 2.7 Epistémologie de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie OU REOPASS S2	3												
		EC Epistémologie de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie S2		3		Voir MCCC UFR LCSH									
		UE 2.8 Developpement des compétences transversales S2	3												

C	EC 1 Conduite de projet S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	A**		1	A**		1	A**	
	EC 2 Création et gestion d'association et ONG S2		1,5	EvT		1	A*+O	15 mn				1	A*+O	15 mn
	UE 2.9 Transversale MTU/O2i S2	3												
	EC 1 MTU transversale		1,8	EvC	100%	au moins 2	A***		1	A***		1	A***	
	EC 2 O2i		1,2	EvT		1	A***	55 mn				1	A***	55 mn
	EC 3 Module Responsabilité Sociétale et Environnementale		0	EvT		1	A#					1	A#	
	UE 2.10 Médias et sociétés anglophones / Langue vivante (au choix) S2	3												
	EC Médias et sociétés anglophones S2		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	O	15 mn	1	O	15 mn
	EC Langue vivante S2		3		Voir MCCC du LANSAD en dernière page du présent document									
		30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NB : Les MCCC du LANSAD et des PPP EEI (optionnels) figurent dans un onglet à part du présent fichier.

REMARQUES :

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM Moodle

NIVEAU 2 - Parcours EFI - Patrimoine Culturel - Etudiants français

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 3.1 : Traduction Italien S3	3												
		EC 1 Thème & Grammaire Italien S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 Version & Lexicologie Italien S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
		UE 3.2 Etudes Langue Italien S3	3												
		EC 1 Grammaire Italien S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	O	20mn	1	O	20mn
		EC 2 Expression orale Italien S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	O		1	O	20mn	1	O	20mn
		UE 3.3 Interculturalités européennes & internationales S3	3												
		EC 1 Communication interculturelle CM S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	O		1	O	15 mn	1	O	15 mn
		EC 2 Communication interculturelle Italien TD S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	1 h	1	O	20 mn
		UE 3.4 Culture disciplinaire Italien S3	3												

1	B	EC Littérature du Moyen Age Italien S3		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	1h	1	O	20 mn
		UE 3.5 Culture comparée Italien S3	3												
		EC Atelier journalistique Italien S3		3	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3.6 Culture appliquée Italien S3	3												
		EC Histoire des Arts italien S3		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	2h	1	O	20mn
	BLOC C. OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION														
	Mineure histoire de l'art et archéologie														
	C	UE 3.7 et 3.8 Histoire de l'art médiéval ou moderne (1 UE au choix) S3	6												
		UE 31 Histoire de l'art moderne S3													
		EC Histoire de l'art moderne S3		6	Voir MCCC Parcours Histoire de l'Art - UFR LCSH										
		UE32 Histoire de l'art médiéval S3													
		EC Histoire de l'art médiéval S3		6	Voir MCCC Parcours Histoire de l'Art - UFR LCSH										
		UE 3.9 Mineure disciplinaire S3	3												
		EC Rayonnement de la culture italienne Italien S3		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	O	20 mn	1	O	20 mn
		UE 3.10 Traduction anglaise / Langue vivante (au choix) S3	3												
		EC Traduction anglaise S3		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	O	20 mn	1	O	20 mn
		EC Langue vivante S3		3	Voir MCCC du LANSAD en dernière page du présent document										
			30												

BLOC A. LANGUE													
A	UE 4.1 EEI Traduction italien S4	3											
	EC 1 LLCER Thème & Grammaire 4 Italien S4		1,5	EvC	100%	au moins 2	E	1h	1	E	1h	1	O 20 mn
	EC 2 LLCER Version & Lexicologie 4 Italien S4		1,5	EvC	100%	au moins 2	E	1h	1	E	1	1	O 20 mn
	UE 4.2 EEI Etudes Langue Italien S4	3											
	EC 1 LLCER Linguistique transversale Italien S4		1,2	EvT	40%	1	E	2h				1	E 2h
	EC 2 LLCER Linguistique générale Italien S4		1,8	EvC	60%	au moins 2	E	1h	1	E	1h	1	E 1h
	UE 4.3 EEI Approfondissement langue Italien S4	3											
	EC 1 LLCER Langue des médias Italien S4		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O	10mn	1	E	1h	1	O 20mn
	EC 2 LLCER Communication orale & média Italien S4		1,5	EvC	100%	au moins 2	O	20 mn	1	O	20 mn	1	O 20mn

2	B	BLOC B. CULTURES ET INTERCULTURALITES												
		UE 4.4 EEI Interculturalités européennes & internationales 4 S4	3											
		EC LLCER Histoire des Arts 2 Italien S4		3	EvT	100%	1	O	20 mn				1	O 20 mn
		UE 4.5 EEI Culture disciplinaire Italien S4	3											
		EC LLCER Culture ancienne Italien S4		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	3h	1	O 20mn
		UE 4.6 EEI Culture comparée Italien S4	3											
		EC LLCER Culture moderne Italien S4		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		2	E	2h	1	O 20mn

BLOC C. OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION														
Mineure histoire de l'art et archéologie														
UE LCSH Mineure histoire de l'art antique ou contemporain (1 UE au choix) S4	6													
UE41 EEI Mineure histoire de l'art antique S4														
EC LCSH Histoire de l'art antique S4		6	Voir MCCC Parcours Histoire de l'Art - UFR LCSH											
UE EEI Mineure Histoire de l'art contemporain														
EC LCSH Histoire de l'art contemporain S4		6	Voir MCCC Parcours Histoire de l'Art - UFR LCSH											
UE 4.9 EEI Transversale PPP (au choix)S4	3													
EC EEI PPP S4		3	Voir MCCC des PPP EEI dans la page "PPP" du présent document											
UE 4.10 EEI Médias et sociétés anglophones / Langue vivante (au choix) S4	3													
EC EEI Médias et sociétés anglophones S4		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	O	15 mn	1	O	15 mn	
UE Langue vivante S4		3	Voir MCCC du LANSAD en dernière page du présent document											
	30													

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NB : Les MCCC du LANSAD et des PPP EEI (optionnels) figurent dans un onglet à part du présent fichier.

REMARQUES :

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

NIVEAU 2- Parcours EFI- Patrimoine Culturel - Etudiants Italiens

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		BLOC A. LANGUE													
	A	UE 3.1 : Traduction Italien S3	3												
		EC 1 Thème & Grammaire Italien S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	O	20 mn	1	O	20 mn
		EC 2 Version & Lexicologie Italien S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
		UE 3.2 Etude de la langue Italien S3	3												
		EC 1 Thème & Grammaire Italien S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 Version & Lexicologie Italien S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
		BLOC B. CULTURES ET INTERCULTURALITES													
		UE 3.3 Cultures & Interculturalités européennes et internationales S3	3												
		EC 1 Communication interculturelle CM S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	O		1	O	15 mn	1	O	15 mn
		EC 2 Communication interculturelle Italien TD S3		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	1 h	1	O	20 mn

1	B	UE 3.4 Culture disciplinaire Italien S3	3											
		EC Littérature du Moyen Age Italien S3		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	1h	1	O 20 mn
		UE 3.5 Culture comparée Italien S3	3											
		EC : Technique d'expression orale S3		3	EvC	100%	au moins 2	O+A		1	O	20min	1	O 20min
		UE 3.6 Cultures appliquées S3	3											
		EC Histoire des Arts italiens S3		3	EvC	100%	au moins 2	O		1	O	20 mn	1	O 20mn
	BLOC C. OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION													
	C	UE 3.7 et 3.8 Histoire de l'art médiéval ou moderne (1 UE au choix) S3	6											
		UE 31 Histoire de l'art moderne S3												
		EC Histoire de l'art moderne S3		6	Voir MCCC Parcours Histoire de l'Art - UFR LCSH									
		UE32 Histoire de l'art médiéval S3												
		EC Histoire de l'art médiéval S3		6	Voir MCCC Parcours Histoire de l'Art - UFR LCSH									
		UE 3.9 Mineure disciplinaire S3	3											
		EC Rayonnement de la culture italienne Italien S3-S5		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	O	20 mn	1	O 20 mn
		UE 3.10 FLEURA-FLE S3	3											
		EC FLE Etudiants internationaux S3 (FLEURA)		3	Voir MCCC du Centre FLEURA									
			30											

2	A	BLOC A. LANGUE													
		UE 4.1 Traduction italien S4	3												
		EC 1 Thème & Grammaire Italien S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	O	20mn	1	O	20 mn
		EC 2 Version & Lexicologie Italien S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1 h	1	O	20 mn
		UE 4.2 Etude de la langue Italien S4	3												
		EC 1 Thème & Grammaire Italien S4		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	O	20 mn
		EC 2 Version & Lexicologie Italien S4		1,5	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	O	20 mn
	B	BLOC B. CULTURES ET INTERCULTURALITES													
		UE 4.3 Histoire contemporaine Italien S4	6												
		EC L'Italie et les Italiens dans la presse Italien S4-S6		3	EvC	100%	au moins 2	A*+ A**		1	A*		1	A*	
		EC Culture de la Renaissance Italien S4-S6		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	O	20 mn	1	O	20 mn
		UE 4.5 Interculturalités européennes & internationales S4	3												
		EC Histoire des arts Italien S4		3	EvT		1	O	20 mn				1	O	20 mn
		UE 4.6 Culture disciplinaire 4 (1 EC au choix) Italien S4	3												
EC Culture ancienne Italien S4		3	EvC	100%	au moins 2	E		1	E	1h	1	O	20 mn		
OU															

	EC Culture moderne Italien S4		3	EvC	100%	au moins 2	E+O+A*		2	E/A*	2h	1	O	20 mn
	BLOC C. OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION													
	UE Mineure Histoire de l'art (1 UE au choix) S4	6												
	UE41 Histoire de l'art antique S4													
	EC Histoire de l'art antique CM S4		3	Voir MCCC Parcours Histoire de l'Art - UFR LCSH										
	EC Histoire de l'art antique TD S4		3											
	UE42 Histoire de l'art contemporain S4	6												
	EC Histoire de l'art contemporain CM S4		3	Voir MCCC Parcours Histoire de l'Art - UFR LCSH										
	EC Histoire de l'art contemporain TD S4		3											
	UE 4.9 Transversale PPP S4	3												
	EC PPP S4		3	Voir MCCC PPP EEI dans la page "PPP" du présent document										
	UE 4.10 FLEURA-Langue écrite ou orale S4	3												
	EC FLEURA-Langue écrite ou orale S4		3	Voir MCCC du Centre FLEURA										
		30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NB : Les MCCC du LANSAD et des PPP EEI (optionnels) figurent dans un onglet à part du présent fichier.

REMARQUES :

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

NIVEAU 3- Parcours EFI - ANNEE INTEGRALE A L'UNIVERSITE D'UDINE (Italie)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	BLOC A. LANGUE													
		UE 5.1 Storia dell'Arte Contemporanea S5	12												
		EC Storia dell'Arte Contemporanea S5		12											
		BLOC B. CULTURES ET INTERCULTURALITES													
		UE 5.2 Storia dell'arte moderna S5	12												
		EC Storia dell'arte moderna S5		12											
		BLOC C. OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION													
		UE 5.3 Langue vivante S5	6												
		EC Langue vivante S5		6											
			30												
	A	BLOC A. LANGUE													
		UE 6.1 Letteratura italiana contemporanea S6	6												
		EC Letteratura italiana contemporanea S6		6											
		BLOC B. CULTURES ET INTERCULTURALITES													
		6.2 Enseignement au choix A (selon contrat d'études) S6	6												
		UE Storia dell'architettura e della città S6	6												

2	B	EC Storia dell'architettura e della città S6		6														
		UE Catalogazione e Information Science S6	6															
		EC Catalogazione e Information Science S6		6														
		UE Chimica dei Beni Culturali S6	6															
		EC Chimica dei Beni Culturali S6		6														
		UE Storia della critica d'arte S6	6															
		EC Storia della critica d'arte S6		6														
		UE Economia e gestione delle imprese turistiche S6	6															
		EC Economia e gestione delle imprese turistiche S6		6														
		UE Informatica applicata al turismo e ai beni culturali S6	6															
		EC Informatica applicata al turismo e ai beni culturali S6		6														
	BLOC C. OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION																	
	C	6.3 Enseignement au choix B (1 ou 2 UE à choisir pour 12 crédits au total) S6	12															
		UE 12 ECTS	12															
		EC à choix		12														
		UE 6 ECTS (2 enseignements à choisir)	6															
		EC à choix 1		6														
		UE 6 ECTS 2/2	6															
		EC à choix 2		6														
			30															

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

REMARQUES :

La maquette et les MCCC de la troisième année dépendent de l'université d'accueil, la mobilité à l'année étant obligatoire.

Le nombre de crédits par bloc de connaissances et de compétences peut donc varier d'un parcours à l'autre au sein de la mention EEI.

Les intitulés des blocs ne contiennent pas la spécification du semestre en N3 EEI

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

MCCC des PPP EEI, niveau 2, semestre 4

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 ects

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
4	C	UE PPP (1 EC au choix)	3												
		EC PPP EEI Métiers de l'Europe et de l'International et approches interculturelles		3	EvC		Au moins 2	A*		1	A*		1	A*	
		EC PPP EEI Préparation et pratique du stage en contexte interculturel		3	EvT + EvC	50%	Au moins 3	E+O+A* + A		1	A*		1	A*	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE PPP, EC PPP EEI Préparation et pratique du stage en contexte interculturel : EvT : A* (dossier à rendre, aucune durée précisée) pour l'évaluation de la partie TD du cours.

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: MASTERS: (Sciences) Elodie CAUMONT // (LCSH) Leisha LECOINTRE	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr elodie.caumont@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr Leisha.lecointre@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Sonia.PORZI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Nelly ARCIS - nelly.arcis@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

A partir de la 3ème absence injustifiée, l'étudiant sera considéré comme défaillant et devra obligatoirement passer les épreuves en 2ème chance.

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée totale de l'épreuve, dans la limite d'une heure après

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Une absence justifiée donne droit à une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence(s) injustifiée(s).

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE/École d'Économie													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE/École d'Économie													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

2

LANSAD Anglais SCIENCES

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min

LANSAD Anglais LCC/LCSH

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min

LANSAD LCC/LCSH EAD

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h

LANSAD Anglais PSSSE

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min

LANSAD Anglais PSSSE EAD

N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)
DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2026-2027 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) » Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.